



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Leclercq Gisèle pour la construction de deux couverts et d'un cabanon de jardin, parcelle 3678, folio 13, propriété de Leclercq Gisèle et Patrick, zone d'habitations individuelle 0.30, située au lieu dit « Lozier » à Ayer – coordonnées 2'611'806 / 1'117'357. Projet en dérogation à l'article 44 du RCCZ d'Ayer « Pente des toits »*

*Morrison Scott par Rui Veras pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau, parcelle 1541, folio 12, propriété de Morrison Brigitte et Scott, zone d'habitation individuelle H40, située au lieu dit « La Condémine » à St-Luc – coordonnées 2'611'819 / 1'118'870*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 31 décembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE